



«L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux, et pour l'abolition de toute domination de classe ». (Statuts de l'A.I.T.)

Paris, le 10 mai 2020

SUD industrie salue la justice qui défend les salarié-e-s

Pour le Secrétaire Général de la CFDT Laurent Berger, l'origine de la décision de justice du 7 mai dernier concernant l'usine Renault de Sandouville est "irresponsable et infondée". Selon lui "un dialogue social assez exemplaire sur la reprise d'activité en toute sécurité pour les travailleurs" avait été mis en place".

En tenant de tels propos il n'a fait que relayer les opinions des délégués nationaux Renault de la CFDT et de la CFE-CGC se déclarant surpris et ne comprenant pas le sens de ce jugement.

SUD-Industrie est à son tour surpris qu'un syndicat qui se veut « responsable », près des salariés, et respectueux de la démocratie, donc des lois, s'offusque d'un jugement s'appuyant sur des faits dûment démontrés et repris par le juge:

- Il a été constaté que ni dans les délais, ni sur le fond Renault a remis aux élus les éléments d'informations leur permettant de se prononcer sur les propositions de l'entreprise.
- La reprise de l'activité du site constitue un projet important nécessitant de par le Code du Travail une consultation du CSE, ce qui n'a pas été le cas !
- Renault n'a pas respecté la réglementation de la prévention des travailleurs sur l'évaluation des risques: non seulement le CSE n'a pas été associé, mais le jugement a relevé des insuffisances dans la prise en compte des risques biologiques, psychologiques, les conditions de restauration, et la formation des travailleurs...
- D'autre part les plans de préventions concernant les entreprises sous-traitantes n'ont pas été remis à jour.

Ce jugement n'a été qu'un rappel à la loi.

Ce n'est pas parce que nous vivons un « état d'urgence sanitaire » que les droits des élus doivent être bafoués.

Dans ce contexte de crise, une entreprise n'a pas à imposer la reprise du travail à l'ensemble de ses salariés sans tous les garde-fous nécessaires. Elle doit également assumer toutes ses responsabilités à l'égard de ses sous-traitants y compris pour les multinationales appliquer le devoir de vigilance auprès des fournisseurs et filiales à l'étranger. La priorité lors de la reprise des activités économiques industrielle doit être la santé et les conditions de travail des salariés et de leur famille, et non pas les dividendes des actionnaires. C'est ce que défendent au quotidien les syndicats SUD Industrie implantés dans de nombreuses entreprises du secteur automobile.

Quand Laurent Berger explique que cette situation risque de priver « 700 intérimaires » de travail lundi, rappelons-lui la réalité : le choix de contrats précaires (CDD et intérim) est de la responsabilité seule de Renault. Le patronat du secteur automobile, en utilisant ces contrats en masse, fait le choix de plonger des dizaines de milliers de salariés dans une précarité permanente. Il est urgent de protéger l'emploi et de proposer un CDI à tous ceux et celles qui font tourner les usines; plutôt que de verser des dividendes aux actionnaires.

SUD Industrie, soutiendra toujours les représentants du personnel et salariés pour exiger le respect de leurs droits et de leur santé. Que ce soit:

- par leurs actions dans les instances du personnel,
- par la voie judiciaire si l'employeur ne respecte pas la loi,
- par l'usage des DGI, et droit d'alerte par les élus si nécessaire,
- par le droit de retrait, si un salarié estime sa vie en danger.
- par la grève si le patronat les y contraint.

SUD Industrie, a fait le choix de défendre les salariés et non d'accompagner le patronat, et n'entend pas changer de ligne ; Il est dommage mais pas surprenant que Laurent Berger Secrétaire Général de la CFDT ait fait le choix inverse. Incapable, irresponsable, et dangereux pour le Progrès Social, souhaitons que Laurent Berger reste confiné.

Contacts presse :

Bernard Guillerey (06 70 93 61 51) & Marc Tzwangue (06 82 55 83 16)